

Programme de bourses universitaires Québec – États-Unis

Programme d'aide aux conférences et d'accueil de conférenciers

Ce volet vise à encourager l'organisation de conférences sur des thèmes reliés au Québec et/ou aux relations entre le Québec et les États-Unis, ou l'accueil d'un expert du Québec dans le cadre d'un cours universitaire ou d'une conférence. L'objectif est de sensibiliser la communauté universitaire, les étudiants ou le public en général aux questions d'actualité qui interpellent le Québec et les États-Unis.

Admissibilité

Ce volet s'adresse aux collèges et universités américains accrédités et offrant des programmes de quatre ans, des instituts de recherche ainsi qu'à d'autres institutions de recherches qui organisent des conférences visant à favoriser une meilleure compréhension des enjeux du monde contemporain.

Conditions

Le montant octroyé sert à couvrir les frais reliés à une conférence, de l'accueil d'un expert du Québec à l'organisation complète d'une conférence, et ce, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ US.

Ces montants servent uniquement à couvrir les frais reliés à la conférence proposée, les déplacements des conférenciers, les honoraires et les coûts éventuels de publication des actes de la conférence.

Les deux tiers du montant total alloué, pour l'organisation d'une conférence, seront versés dès réception de la lettre d'annonce du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). Le tiers restant sera versé dès réception d'un rapport final comprenant notamment le programme de la conférence et, si possible, les actes de la conférence publiés ou en voie d'être publiés. La non-réception de ces documents deux mois après la fin de la conférence peut entraîner l'annulation du deuxième versement.

La totalité du montant alloué, pour l'accueil d'un expert du Québec, sera versé à la réception de la lettre d'annonce du MRIF.

Comment appliquer

Les candidats doivent :

1. **remplir le [formulaire de demande](#)** (PDF, 58 Ko) (en anglais seulement)
2. **acheminer l'ensemble du dossier** à la représentation du Québec responsable de leur territoire (New York, Boston, Chicago, Los Angeles, Washington, Atlanta et Houston).

La demande doit inclure :

- un sommaire du projet d'un maximum de 250 mots;
- une description détaillée du projet comprenant :
 - les objectifs de la conférence;
 - la pertinence du projet en lien avec le Québec et/ou ses relations avec les États-Unis;
 - le public cible;
 - le programme de la conférence;
 - la date et l'emplacement de la conférence;
 - le nom et les coordonnées des conférenciers invités du Québec; le calendrier de réalisation;
 - les moyens envisagés de diffusion des résultats;
 - les institutions partenaires, s'il y a lieu;
 - les activités prévues en marge de la conférence, s'il y a lieu.
- un budget détaillé décrivant les dépenses prévues et les sources de financement;
- les coordonnées complètes et le curriculum vitae du candidat (ne dépassant pas cinq pages) et la liste des principaux collaborateurs au projet.

Évaluation

À la réception de la demande :

- la délégation du Québec enverra un accusé de réception au candidat;
- les principaux critères de sélection sont : l'originalité et la pertinence de la conférence en lien avec le Québec et/ou ses relations avec les États-Unis, les objectifs poursuivis, les retombées du projet, l'appui au projet par l'institution d'attache et la présence d'experts du Québec au sein du projet;
- tous les candidats seront informés des résultats de leur demande par la délégation du Québec normalement dans les 30 jours suivant la date de dépôt de leur projet.

**Relations
internationales
et Francophonie**

Québec 